

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du : Vendredi 28 mars 2025

CONVOCATIONDate : 21 mars 2025
Affichée le : 21 mars 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33
Pouvoirs : 6
Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :
4 avril 2025DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Virginie GRANTE – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

Mme Agnès TELLIER Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à M. Michel VRAY
M. Loïc LEBALLEUR Pouvoir à M. Joël MOREAU
Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME
M. François RAMPON Pouvoir à M. Alphonse PAGNON
Mme Sophie ALEXANDRE Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-03-09

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 AU BUDGET 2025 – PLAGE.

Après avoir constaté la conformité des résultats du compte administratif 2024 et du compte de gestion établi par le Receveur municipal.

Considérant que les résultats de l'exécution du budget annexe de la Plage de L'Isle-Adam en 2024 font ressortir un excédent de la section de fonctionnement de 373 055,01 € et en section d'investissement un déficit de 31 133,95 €, hors restes à réaliser. En incluant à ce déficit le résultat des restes à réaliser, la section d'investissement se solde par un déficit de 59 272,67 €.

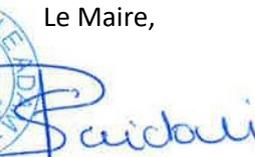
Considérant qu'il convient de proposer une affectation du résultat de la section de fonctionnement à hauteur de ce déficit.

Après avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 30 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement 2024 pour un montant de **59 272,67 €** à l'article 1068 du budget annexe 2025 de la Plage, le solde de 313 782,34 € est affecté à la section de fonctionnement à l'article 002 du budget 2025.

Pour extrait certifié conforme,


 Le Maire,
Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT